

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE INAUGURE SON VÉLO BOX LORS DE LA JOURNÉE MONDIALE DU VÉLO

Le vendredi 3 juin 2022 à 11h, Jean-Claude Villemain, Président de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et Maire de Creil, inaugure le module de stationnement de vélos, le Vélo Box, situé sur le parvis de la gare de Creil. Il est entouré de Gérard Weyn, Vice-Président en charge des Transports Publics et d'Emmanuel Perrin, Conseiller Communautaire Délégué en charge des mobilités alternatives. À l'occasion de la Journée Mondiale du Vélo, les visiteurs peuvent également, de 9h à 17h, tester des vélos à assistance électrique, et participer, de 18h30 à 20h30, à une balade à la découverte des quartiers de Creil.

Voilà un équipement qui va changer la vie des habitants de l'ACSO usagers du transport ferroviaire et adeptes des déplacements en vélo. Idéalement situé sur le parvis de la gare, le module de stationnement, parfaitement étudié pour accueillir tous types de vélos, classiques ou électriques, ouvre ses portes. Il est accessible aux propriétaires de vélo résidant sur le territoire et aux locataires d'un vélo à assistance électrique auprès du Relais Vélo. Le Vélo Box peut accueillir jusqu'à 44 vélos, sur 2 niveaux, en toute sécurité grâce à une vidéo surveillance permanente. Il est totalement gratuit et accessible simplement par le biais du Pass Oise Mobilité après une activation via l'agence commerciale AXO. La durée de l'abonnement est de 6 mois renouvelable.

Pour permettre au Vélo Box de voir le jour, 85.000 euros sont investis, soutenus financièrement à 40% par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) et à 60% par l'Agglomération Creil Sud Oise. Par ailleurs, l'ACSO prend également en charge l'intégralité des frais d'installation du module et du valideur de quai, mis à disposition par le SMTCO, permettant l'accès au module via le Pass Oise Mobilité.

Lors de cette journée dédiée au vélo, les visiteurs peuvent également découvrir le service de location de vélos à assistance électrique mis en place par l'ACSO en 2020 en les testant gratuitement pendant 1 heure. Initialement réservé aux habitants, l'ACSO a étendu les bénéficiaires du service de location aux personnes travaillant sur le territoire ainsi qu'aux étudiants afin de favoriser encore davantage l'utilisation du vélo sur le territoire. Le Relais Vélo de l'ACSO, géré par l'Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise (AU5V) en partenariat avec RD Creil, c'est 120 vélos disponibles à la location pour une durée de 1, 3, 6, 9 ou 12 mois avec des tarifs dégressifs et abordables allant de 50 € pour 1 mois à 25 € par mois pour 1 an. Le stand d'information permet par ailleurs aux visiteurs de se renseigner sur toutes les actions menées sur le territoire en faveur des mobilités douces, comme la réalisation de voies vertes ou douces à l'instar de la plus récente opération : près de 3 km sur Nogent-sur-Oise, de la rue Faidherbe à la rue du Pont Royal, reliant Creil à Laigneville.

Enfin, pour les adeptes du vélo désireux de découvrir autrement Creil et ses quartiers, une balade de 2 heures est organisée, pilotée par Emmanuel Perrin et l'AU5V. Il suffit de s'inscrire au préalable via un formulaire disponible sur [creilsudoise.fr](http://creilsudoise.fr). Rendez-vous est donné à 18h30 sur le parvis de la gare avec son propre vélo et son matériel de sécurité.

**Les élus de l'Agglomération Creil Sud Oise ont inscrit le développement de la mobilité sur le territoire comme un enjeu majeur : il est essentiel de repenser les déplacements et leur impact sur le développement durable, le cadre de vie, et l'essor du territoire. Favoriser les mobilités douces en développant l'usage du vélo est un des objectifs permettant d'y parvenir.**

### CONTACTS PRESSE : 10-220531

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.lebegue@creilsudoise.fr)

### A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 88 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 160 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.